

URGENCES MEDICALES COMPOSEZ LE 15

**POMPIERS
COMPOSER LE 18**

RESTEZ VIGILANT



REGLES GENERALES DE SECURITE A L'ATTENTION DES CONTRACTEURS ET VISITEURS

AVEZ-VOUS LAISSER VOS ALLUMETTES /
BRIQUETS AU BUREAU, CLES
ELECTRONIQUES, TELEPHONES PORTABLES
ET AUTRES APPAREILS FONCTIONNANT A
PILES OU SUR BATTERIES?
VOUS SEREZ IMMEDIATEMENT EXCLU DU
DEPOT SI DE TELS ACCESSOIRES SONT
TROUVES EN VOTRE POSSESSION

JUHI TONTOUTA

DEPOT DE TONTOUTA
TELEPHONE : 351116 / FAX: 351730

REGLES GENERALES

1. Interdiction de fumer dans le dépôt
2. les allumettes, briquets et autres sources d'ignition doivent être déposées au bureau lors de votre admission dans le dépôt
3. les appareils de photos, postes de radio, clés électroniques, téléphones portables et autres appareils fonctionnant a piles ou sur batteries doivent être déclarés au bureau et laissés a l'entrée si ils ne sont pas antidéflagrant
4. le port d'armes a feu et l'introduction d'alcool ou de drogue sont interdits
5. les dégradations volontaires de matériel, les attitudes et paroles grossières ou menaçantes entraîneront votre exclusion immédiate du dépôt et l'annulation de tous vos permis d'accès
6. tous les visiteurs doivent être accompagnés par un responsable du dépôt, tous les contracteurs doivent être titulaires d'une autorisation temporaire d'accès

PROTECTION INDIVIDUELLE

LA TENUE VESTIMENTAIRE EXIGEE COMPREND :

- Pantalon de coton
- chaussures de sécurité
- dans certaines zones ou situation :*
- casquettes coquées
- casques de protection acoustique
- lunettes de protection
- gants de protection hydrocarbures

FUITE DE PRODUIT

toute personne remarquant une fuite de produit doit le signaler immédiatement au bureau

CIRCULATION DES VEHICULES

1. les seuls véhicules autorisés à circuler dans le dépôt sont ceux de la société et ceux pour lesquels une autorisation spéciale a été délivrée
2. respectez la limitation de vitesse de 5 km/h
3. Ne stationnez que sur les zones autorisées, véhicules en position de départ
4. Faites attention à la circulation des camions, des oléoserveurs et aviateurs

PROCEDURE D'URGENCE

1. Mémoriser l'emplacement des boutons d'alarme et votre point de ralliement en cas d'évacuation
2. En cas de début d'alarme:
 - o Cessez votre travail
 - o Laissez votre lieu de travail en sécurité (moteurs et appareils éteints, voies d'urgence libre)
 - o rejoignez votre point de ralliement en hâte et en ordre
3. En cas de début d'incendie:
 - o Cessez votre travail
 - o Activez l'alarme la plus proche
 - o Si vous pouvez le faire sans danger, utiliser un extincteur pour éteindre le feu
 - o Si vous êtes menacé, quittez la zone et rejoignez votre point de ralliement

PREMIERS SOINS

1. En cas de projection de produit sur vous, cessez votre activité et prenez une douche tout habillé avant de vous dévêtir
2. Si une personne est blessée ou en danger, prenez des mesures protectrices et avertissez le chef de dépôt et les pompiers